

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Les retombées politiques d'une décision militaire

L'infâme GSsA s'est fait écraser, et avec lui tous les ennemis de la défense armée. Le peuple et les vingt-six cantons, même les moins militaires, ont rejeté un texte qui ne visait pas uniquement l'obligation de servir, mais l'armée comme telle. Dans le Canton, aucune commune, même de gauche, n'a accepté l'initiative.

Au-delà des égoïsmes individuels, les électeurs ont senti que c'était la raison d'être même de l'Alliance fédérale qui était en jeu.

Cette ample victoire a suscité chez les commentateurs de la presse une attitude de déni surréaliste. Il n'est pas excessif de dire qu'on a une vision exacte de l'événement et de sa portée en prenant le contrepied systématique de ce qu'ils ont écrit.

Ils ont commencé par minimiser le résultat en n'accordant pas plus de place à cette question fondamentale qu'à l'affaire périphérique des shops.

Ils ont répété en hochant la tête que ce vote n'avait rien résolu. En réalité, il a parfaitement résolu l'unique question qui était posée. Et ce ne fut pas une «gifle» pour le GSsA, comme ils l'ont dit du bout des lèvres, mais un *knock-out* sans appel.

S'ils ont jugé, à raison, que la campagne du GSsA, était «ringarde», c'était pour mieux passer sous silence l'engagement de tous les instants de nombreux comités cantonaux et locaux, des sociétés d'officiers et de sous-officiers, les stands hebdomadaires voire bi-hebdomadaires dans toutes les grandes villes vaudoises, les conférences et les publications des opposants à l'initiative. Comme si la mauvaise com' du GSsA avait été la seule responsable de l'échec d'une initiative qui eût mérité la victoire.

Ils ont dit que c'était une victoire de «la droite», refusant de voir que les catégories ordinaires avaient explosé et que c'est la Suisse tout entière, femmes et hommes, jeunes et vieux, ville, campagne et montagne, bourgeois et socialistes, nord et sud de la Sarine, qui soutenait le principe de la défense armée et du service obligatoire.

Ils ont tenté de faire diversion en appelant solennellement l'armée à donner d'urgence plus de place à l'information, aux femmes et aux étrangers. C'était prendre les choses par le faux bout: l'armée doit évoluer pour mieux répondre à l'évolution des risques et

des menaces militaires, pas pour se plier aux fougades intellectuelles du moment. Et, encore une fois, ce n'était pas la question.

Ils ont enfin passé sous silence le fait que cet échec fut le plus sanglant de tous les échecs du GSsA, lesquels jalonnent au fil du temps la courbe descendante de l'antimilitarisme en Suisse.

Nos amis journalistes s'offusquent parfois de nos critiques, sarcasmes et autres ronchonnades envers la profession, mais ils doivent admettre que pour le coup, leurs confrères ont vraiment fait un travail d'amateurs¹, pour ne pas dire de manipulateurs.

Autant en emporte le vent d'automne, l'essentiel est ailleurs. L'essentiel est que les Suisses ont choisi de continuer à suivre leur propre voie pour défendre leurs intérêts vitaux. Ils n'ont pas hésité à aller à contre-courant des autres Etats européens, lesquels tendent à abandonner suicidairement la protection de leur territoire et à professionnaliser leur armée pour ne l'engager que dans des conflits extérieurs.

L'article de M. Félicien Monnier montre que ce résultat impose au Département de la défense, au Conseil

fédéral et au Parlement une attitude autrement plus ambitieuse en matière d'armement et d'effectifs, c'est-à-dire aussi d'investissements.

Ce vote a aussi une portée politique. En bonne doctrine, les choix militaires dépendent des choix politiques comme le bras dépend de la tête. Pour une fois, cependant, c'est l'inverse qui est juste. C'est le bras, inspiré par le cœur, qui donne la direction à la tête et doit orienter notre politique étrangère.

Les Suisses ont affirmé leur volonté d'autonomie et de souveraineté, message sans équivoque à l'attention d'un Gouvernement par trop soumis aux exigences des Etats étrangers, par trop attentif au moindre frottement de sourcils du moindre fonctionnaire bruxellois, au moindre toussotement du moindre fouineur fiscal étasunien.

La signature de la lex USA, l'acceptation du FATCA, la convention passée avec la France sur les successions: autant de reculades politiques sans gloire, incompatibles avec le vote d'il y a dix jours!

Il faut que, face aux autres Etats et aux institutions supranationales, le Conseil fédéral se solidarise *a priori* et sans arrière-pensée avec le peuple et les cantons, qu'il évite de s'excuser de leurs décisions et cesse de déplorer en catimini les complexités du fédéralisme.

Il faut que notre diplomatie mette tout en œuvre pour que nos partenaires étrangers acceptent, à défaut de comprendre, notre cas particulier et ses contraintes propres.

Elle peut tirer argument du fait que le fédéralisme et la démocratie directe limitent son champ de manœuvre: «Je ne peux pas signer cela, le souverain suisse ne l'accepterait pas.» Cela demande il est vrai un peu de modestie.

Le vote sur l'initiative du GSsA montre le chemin aux conseillers fédéraux. S'ils veulent être nos chefs, il faut qu'ils nous suivent.

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ Nous recommandons de lire la charge «La vraie Suisse, plutôt que celle des médias», que Philippe Barraud, l'un des leurs, a publiée sur son site www.commentaires.com.

Quand on ignore tout de l'histoire vaudoise...

A propos de la présence à Lausanne des Gardes suisses du Vatican, on a pu lire dans *Bonne Nouvelle* de septembre, p. 2, les lignes suivantes: *Les anciens gardes suisses du pape se réunissent à Lausanne les 31 août et 1^{er} septembre. Un retour aux sources, pour cette très ancienne armée qui trouve son origine dans notre capitale vaudoise. Le fondateur de cette troupe, le futur pape Jules II, avait été évêque de Lausanne de 1472 à 1476. Il avait pu apprécier la valeur des Suisses. C'est donc vers eux qu'il s'est tourné pour constituer sa garde personnelle de 150 hommes, en 1506.* Que de bêtises en si peu de lignes!

Commençons par Jules II: en effet, avant d'être élu pape en 1503, Julien de la Rovère a été évêque du diocèse de Lausanne de 1472 à 1476, après trois ans de vacance. Durant ces années «lausannoises», où se trouvait notre évêque? Il menait des campagnes militaires dans les Etats du Pape, à Lodi, en

Lombardie, à Spolète et Città di Castello, en Ombrie, notamment. En 1476, il est à Lyon: Louis XI tenait à garder son hôte loin de Lausanne. Dans cette ville, il n'a jamais mis les pieds! Puis il fut, dès 1476, archevêque d'Avignon en même temps qu'évêque de Bologne...

Que se passait-il à Lausanne durant ces années? Rien d'autre que les Guerres de Bourgogne! Jacques de Savoie, comte de Romont, était le prince du Pays de Vaud savoyard, à l'intérieur duquel étaient enclavées les terres épiscopales. Il était l'allié des Bourguignons. Soudoyés par Louis XI, les Confédérés déclarent la guerre à Charles le Téméraire. En 1475, les Suisses s'emparent de Grandson, d'Orbe et d'Echallens, puis d'Aigle et du Chablais. En automne enfin, ils déclarent la guerre au comte de Romont: Avenches et Payerne sont prises, Estavayer pillée et ses habitants massacrés. Lausanne est rançonnée par les troupes suisses: un riche butin est ramené à

Berne après quinze jours de dévastations. Les Bernois placent Jean-Rodolphe d'Erlach pour administrer l'évêché et gouverner les terres romandes.

Après la défaite de Grandson, en 1476, Charles le Téméraire installa son camp à Lausanne, aux Plaines-du-Loup. Il quitta le Pays de Vaud après la défaite de Morat, et les Bernois, devancés par le comte de Gruyère, pillèrent les villes vaudoises, Lausanne comprise, incendièrent et ravagèrent les châteaux, églises et couvents. C'est grâce à l'intervention du roi Louis XI que les Bernois ne purent occuper à ce moment déjà le Pays de Vaud et les terres de l'évêché.

Massacres, violences, pillages, rançons: voilà comment notre Pays «avait pu apprécier la valeur des Suisses»!

Enfin, si Jules II a choisi les mercenaires suisses pour assurer sa protection, c'est parce que les Confédérés, durant les Guerres d'Italie, avaient toujours soutenu le pape et particulièrement le «pape-soldat», fondateur de la Garde suisse pontificale.

YVES GERHARD

Références: Francis Aerny, *L'Evêché de Lausanne*, Cabédita, 1991; *L'Histoire vaudoise*, tome 4 de l'Encyclopédie vaudoise, 24 heures, 1973; et pour ses récits terrifiants, Paul Budry, *Le Hardi chez les Vaudois*, dans le tome I des *Œuvres*, ou en livre de poche dans la collection Poche Suisse à L'Age d'Homme, 2009, ou dans une édition plus ancienne.

Nouvelles familiales

Mlle Paola Delacrétaz, fille de notre ami et collaborateur Guy Delacrétaz, a épousé M. Tommaso Moro le 21 septembre en l'église de Chexbres. Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Mme Marie-Antoinette Narbel, notre secrétaire, vient de perdre sa mère, Mme Georgette Chevalley-Zahnd. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de toute notre sympathie.

Réd.

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

Prochain rendez-vous:

- 9 octobre:** *La criminalité en Suisse, la vérité en face*, avec **Marie-Hélène Miauton**, chroniqueuse, essayiste.
- 16 octobre:** *Syrie: enjeux, contexte et intérêts*, avec **Alexandre Vautravers**, professeur de relations internationales, rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse*.

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Wilhelm Furtwängler – Dietrich Bonhoeffer

Des similitudes?

Lire Dietrich Bonhoeffer¹, c'est entrer dans un monde spirituel d'une rare exigence. Mais c'est aussi percevoir, une fois de plus, une réalité par trop occultée, la résistance intérieure allemande au nazisme; ici, celle d'un pasteur et théologien.

Cette résistance intérieure, un homme d'Etat de la dimension de Winston Churchill l'a saluée lorsqu'il a dit: «*En Allemagne vivait une opposition qui relève du plus noble et du plus grand dessein qui ait jamais vu le jour dans l'histoire politique des peuples. Des hommes luttaient, sans aide de l'intérieur et de l'extérieur, uniquement poussés par l'inquiétude de leur conscience. Leurs actes et leur souffrance sont le fondement d'un renouveau...*»

Dietrich Bonhoeffer est, sans conteste, l'un de ces hommes et, comme nous l'allons voir par un rapide survol de son existence, étrangement proche de l'exemple de Wilhelm Furtwängler. Après l'accession de Hitler à la chancellerie du Reich, en mars 1933, et la nouvelle orientation de l'Eglise allemande favorable à une collaboration avec son régime raciste, Bonhoeffer, non sans avoir condamné cette politique aryenne – «*hérétique et contraire à la substance de l'Eglise*» – quitte son pays pour l'Angleterre, comme pasteur des églises allemandes de Londres. Au printemps 1935, il est appelé à la direction du Séminaire de l'Eglise confessante allemande (Eglise fondée sur la Bible et les confessions de

foi). Ce séminaire, illégal, situé à Finkenwald, près de Stettin, est chargé de la formation des pasteurs. Mais en août 1936, Bonhoeffer est suspendu d'enseignement à Berlin et en septembre 1937, son séminaire de Finkenwald est fermé sur ordre de Himmler. Malgré tout, il poursuit sa tâche dans la clandestinité.

En 1939, Bonhoeffer quitte à nouveau son pays pour une tournée de conférences aux Etats-Unis, quand «*saisi de remords, il repart dès juillet pour l'Allemagne, afin d'y partager les épreuves de ce temps avec son peuple*»². Et pourtant, la situation s'aggrave pour lui. Dès 1940, interdit de toute prise de parole publique, orale ou écrite, il entre dans le service de contre-espionnage et, par ses activités œcuméniques, établit des contacts avec la Suisse, la Suède, l'Angleterre, pour y faire connaître la réalité d'une résistance intérieure au nazisme. Emprisonné en avril 1943, il sera finalement pendu le 9 avril 1945, à l'âge de 39 ans, lorsque ses accusateurs finissent par établir ses relations avec les conjurés militaires du 20 juillet 1944.

Ce n'est qu'après sa mort, avec la publication de sa correspondance et de ses écrits, qu'une vie aussi hors du commun fut connue. Cette fidélité à une mission, cet engagement envers son pays, malgré tous les dangers que cela comporte, rappellent étrangement le cas de Wilhelm Furtwängler.

Responsable des deux orchestres parmi les plus grands du moment, les

Philharmonies de Berlin et de Vienne, alors que des ponts d'or lui sont offerts à l'étranger, Furtwängler choisit de demeurer dans son pays. Ici encore, comme pour Bonhoeffer, ce n'est qu'après la guerre, avec la parution de ses *Aufzeichnungen*, traduits en français³, que l'on comprendra les raisons d'un choix qui lui fut – qui lui est encore – violemment reproché. Voici comment il s'en explique, dans ses *Carnets*, en 1946, au moment où il va être traîné devant un tribunal de dénazification:

«*J'ai essayé, très profondément, de juger mon attitude. Je ne suis pas meilleur que d'autres. Mais je dois tout de même dire ce que jugeait mon instinct. Et là, il y a deux choses: l'amour pour ma patrie et pour mon peuple, qui est physique et spirituel, et le sentiment d'avoir ici la tâche de réparer un tort. A l'intérieur du pays, on combat pour l'âme allemande; à l'extérieur, on ne fait que protester; cela, chacun peut le faire...*»

[...] *Le souci d'être abusivement employé par la propagande du national-socialisme a dû pour moi s'effacer devant une préoccupation plus grande, à savoir conserver la musique allemande autant que possible dans sa permanence, et continuer à faire de la musique allemande avec des musiciens allemands pour des auditeurs allemands. Les hommes, desquels Bach et Beethoven, Mozart et Schubert sont jadis issus, vivaient sous un régime*

exclusivement orienté vers la guerre. Personne, qui n'aurait pas vécu en Allemagne à cette époque, ne peut juger ce qui s'y passait. Est-ce que Thomas Mann pensait réellement que Beethoven ne devait plus être joué dans l'Allemagne de Himmler? Est-ce qu'il ne pouvait pas imaginer que jamais des hommes avaient eu un plus grand besoin, un besoin plus ardent et plus douloureux, d'entendre Beethoven et son message de liberté et d'amour fraternel, et de le vivre, que précisément les Allemands qui avaient à vivre sous la terreur de Himmler?»

Tous les huit ou quinze jours, comme l'avoue un auditeur de l'époque, un concert de Furtwängler était une raison de survivre. C'est pour cela qu'il n'a pas quitté sa patrie mutilée et déshonorée, ce qui était, aux yeux de ceux qui ne le connaissaient pas, une ignominie. En fait, il ne restait pas auprès de Hitler et de Himmler, il restait auprès de Beethoven et de Brahms.

En cela, Wilhelm Furtwängler était un frère, par l'esprit, de Dietrich Bonhoeffer.

JEAN-JACQUES RAPIN

¹ Mathieu Arnold, *Prier 15 jours avec Dietrich Bonhoeffer*, Nouvelle Cité, Bruyères-le-Châtel, 2006.

² *Op. cit.* p. 13.

³ Wilhelm Furtwängler, *Carnets 1924-1954*, Médecine et Hygiène, 3^e édition, Genève, 2004.

La chambre de Pascal

Pour avoir écrit un éloge littéraire d'Anders Breivik, Richard Millet a eu droit à une démolition idéologique en règle par la ligue des vertus nouvelles, ses sbires intellectuels et sa presse aux ordres. L'émeute fut telle que, poussé à la porte par la maison Gallimard, il a fini par démissionner du comité de lecture de l'éditeur nommé.

Dans cette affaire, Millet a laissé des plumes et un livre. Ce dernier est le plus important. Il n'est point question dans cet article de son éloge littéraire de Breivik. D'ailleurs, personne ne l'a remarqué, cet éloge n'est pas un texte indépendant. Il constitue la seconde partie de *Langue fantôme*.¹

Langue fantôme est un vrai livre, écrit par un homme fidèle à la vérité et non pas au nombre, non pas aux idées dominantes d'une société à la dérive. Dans quelle mesure la littérature en tant qu'expérience intérieure, en tant qu'expérience de la profondeur et du sens, en tant qu'investissement total et sacrificiel et en tant qu'affrontement du mal peut-elle survivre dans une société entièrement vouée au divertissement, à la communication, et à la consommation? C'est la question à laquelle l'essai tente de répondre.

Son analyse de l'état de la littérature en ce début du XXI^e siècle est aussi en même temps l'analyse de la société de laquelle elle fait partie, de son nihilisme,

de son rationalisme et de son relativisme. La société moderne la contamine, la phagocyte, la rend inoffensive pour mieux la digérer. Elle veut la soumettre au monde mais la littérature est plus grande que le monde.

La récente parution d'une version révisée et raccourcie du célèbre roman *Le Nom de la Rose* d'Umberto Eco constitue le point de départ de cet essai aux accents éminemment pamphlétaires. En le débarrassant des descriptions jugées trop longues, des digressions philosophiques et des citations latines, l'auteur italien a réduit son roman à son intrigue de polar médiéval. Millet constate qu'il y a aujourd'hui une sacralisation de l'intrigue au détriment du style. A quand une version modernisée de Balzac ou de Proust? Et comment résumer l'intrigue de *La Recherche du Temps perdu*? La littérature, c'est le style. Le style naît de l'être. La beauté du style, dit Proust, n'est pas séparable de la personnalité la plus intime. Se mettre à réécrire des œuvres littéraires dans le but de les rendre «accessibles» et «lisibles» à l'humanité égalitaire et inculte, c'est les vider de leur âme. Il fut un temps ou les journaux s'inspiraient de la littérature. Aujourd'hui la littérature s'inspire de 20 minutes.

Selon Millet, deux formes de littérature subsistent dans la société mercantile et idéologique. Ce sont des écrits dissidents et des écrits divertissants, cette seconde forme incluant même le roman critique, le roman dit «engagé» selon la formule consacrée des bien-pensants, critique consensuelle déclinée dans sa forme progressiste-égalitaire ou écolo-moralisatrice.

Le roman modernisé et allégué d'Umberto Eco se mue sous la plume de Millet en figure emblématique de l'état de la littérature post-littéraire dans une époque où la haine de la profondeur et de l'expression personnelle détruit le style et la langue, c'est-à-dire «le lien le plus authentique entre les humains» au profit

du roman international tourné vers l'anglais, uniforme et vide de sens. On s'attaque à la langue en tant qu'identité, en tant qu'affirmation de soi, en tant que spécificité par rapport à l'autre comme on s'attaque aux différences d'ordres sexuel, religieux, national, social et aux autres inégalités. Millet montre avec brio que les idéologues post-soixante-huitards, à la fois égalitaires et multiculturels, détruisent la civilisation du livre, en coupant le nœud vital de la transmission pour la remplacer par une civilisation ludique du divertissement, de l'image et des jeux vidéo, qui amène les peuples à renoncer à eux-mêmes, à aimer l'autre plus qu'eux-mêmes. C'est la civilisation de l'instantané, le miroir aux alouettes.

Puisque tout se vaut, la littérature n'est pas supérieure. C'est un élément parmi d'autres du vaste programme de la grande communication du tout avec le tout, ce simulacre de vie, cette imposture. Le discours dominant du débat, du dialogue, de l'échange est basé sur la négation de soi et l'adoration de l'autre. Pour qu'il y ait échange il faut qu'il y ait différence. Mais l'autre est devenu le même. Il faut qu'il devienne le même à tout prix car on ne supporte plus qu'il y ait des résistances.

Il est évident qu'on récupère l'écrivain pour cet échange de mêmété. Ecrivain, n'importe qui peut l'être aujourd'hui. Il suffit de travailler en équipe, de participer à des ateliers d'écriture toujours plus nombreux, de se faire réécrire ses manuscrits par d'autres... Or pour Millet, écrire n'est ni échanger ni communiquer. C'est penser, c'est se maintenir dans la vérité. On écrit en s'abandonnant à sa pensée, à ses sentiments, à ses souvenirs. Ecrire, c'est renoncer à la vie facile, c'est souffrir, c'est sauver son âme, c'est affronter le mal. Etre écrivain consiste à écrire des livres que les gens ne s'attendent pas à lire. La littérature possède le don de nous faire pénétrer dans la réalité de l'homme, dans sa vérité.

Le monde moderne post-humain se construit sur le refus total de la solitude. Désormais, tout fonctionne en réseaux. Il faut être constamment en relation. Or la littérature ne peut que naître dans la solitude. Elle naît dans la solitude de Pascal pour qui tout le malheur des hommes vient du fait qu'ils ne savent rester dans une chambre. Millet est de ceux qui pensent que la littérature, pour durer, doit résister au monde moderne.

LARS KLAWONN

¹ *Langue fantôme Essai sur la paupérisation de la littérature*, éditions Pierre-Guillaume de Roux, Paris, 2012.

Gardez-moi de mes amis!...

Dans l'éditorial de *24 heures* du 13 septembre, Joëlle Fabre s'étonne de l'aversion exprimée par la Société vaudoise des maîtres secondaires, affiliée au syndicat SUD, à l'égard de l'entretien d'évaluation des maîtres contenu dans le cahier des charges des enseignants, qui vient d'être édicté.

C'est étrange comme beaucoup d'enseignants spécialement les porteurs de titres universitaires – sont allergiques à l'idée d'être jugés dans leur travail. D'où leur vient cette aversion viscérale pour l'appréciation, eux dont l'une des tâches quotidiennes est d'évaluer les performances de leurs élèves. Au nom de quoi les profs constituent-ils une catégorie à part de salariés qui n'ont de compte à rendre à personne? Cette position devient intenable. Car les cancre ne sont pas toujours assis au fond de la classe, ils trônent doctement à leur pupitre.

Les parents d'élèves sont les pires ennemis des enseignants, entend-on. Peut-être, mais seulement après certains de leurs collègues.

Ph. R.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara, Morges

Le souverain refuse le désarmement

Le 22 septembre dernier, une belle bataille a été gagnée. De nombreuses turbulences s'annoncent malgré tout à l'horizon des prochaines années. Nous en identifions deux principales.

Les Chambres ont accepté l'achat des avions de combat Gripen il y a quelques semaines. La gauche officielle a promis un référendum. Probablement le GSSA sera-t-il exclu de la partie. Elle craint trop d'associer son label «sans armée» à ses propres actions. Un tel geste ne peut être que rhétorique. Rappelons que Verts et socialistes ont mis l'abolition de l'armée à leur programme.

Il y a une certaine cohérence entre la décision du peuple et des cantons et l'achat du Gripen. Le 22 septembre, c'est le service militaire obligatoire qui a été plébiscité; pas une vague obligation universelle de servir permettant, à choix, de faire fantassin ou concierge d'EMS. Derrière ce vote se dissimule une forte volonté de défense.

Une armée cohérente dans l'ensemble de ses moyens tactiques doit compter avec une force aérienne digne de ce nom. Cela passe par le remplacement le plus rapide possible du Tiger F-5. Avec le Gripen, nous assurons également la capacité d'appui au sol. Vouloir un tel moyen

opératif revient à prévoir la possibilité d'une guerre, au sens le plus violent du terme. Ce point crispiera le débat prochain.

Mais soyons lucides sur nos capacités de projection dans le temps. Le programme d'acquisition du Gripen a commencé en 2008. Il sera terminé en 2020. Il aura donc fallu quinze années pour acheter un avion qui doit en durer trente. Que le devin qui ose affirmer qu'il connaît déjà l'état de l'Europe en 2050 s'avance. Son courage n'aura d'égal que sa folie.

Dans le même registre tactico-organisationnel, le Département de la défense est en train de préparer la réforme DEVA¹. La période de consultation s'achève. Le DEVA a pour objectif officiel d'améliorer la disponibilité de l'armée pour les engagements immédiatement prévisibles. Elle aura néanmoins deux conséquences que nous condamnons fermement.

La première est de limiter la composante «défense» à sa part la plus faible de toute l'histoire de l'armée suisse. Le rapport reconnaît explicitement (en note de bas de page) les raisons budgétaires de cet amaigrissement². Nous perdrons de très importants moyens, notamment d'artillerie et anti-aériens.

Comme souvent, et pour atténuer l'amputation de l'armée de ses composantes essentielles, le texte de consultation du DEVA en appelle à la théorie de la montée en puissance. Nous avons souvent démontré l'inanité de cette théorie. Elle exige deux choses que nous n'avons pas en quantité suffisante: des sommes gigantesques d'argent – il s'agit de centaines de milliards – à dépenser d'un coup, et du courage politique. Et si cette montée en puissance devait commencer maintenant? L'Europe est dans un état catastrophique comme elle n'en a pas connu depuis septante ans. Un seul politicien a-t-il évoqué la nécessité d'amorcer une telle préparation? Non! Au contraire, nous supprimons effectifs et moyens.

Le souverain a plus largement exprimé son attachement à l'armée. L'armée suisse, ce n'est pas que des hommes astreints auxquels on donne un fusil. Une armée, c'est une chaîne de commandement entraînée, du matériel entretenu, des véhicules qui roulent, de la munition, des systèmes d'armes modernes et mille autres points qui donnent toute sa cohérence à l'institution. Le peuple et les cantons n'ont pas plébiscité un idéal politique éphémère. N'oublions pas que le citoyen est soldat. Il a voté sur la vie concrète qu'il voulait mener en cours de répétition. Ne le décevons pas.

La deuxième et principale faiblesse de la réforme est de prévoir la baisse de l'effectif à cent mille hommes. L'obligation de servir sera à peu près annihilée par une telle mesure. Pour garantir que chacun fasse du service, «les jours de service ont été diminués au maximum», nous indique le rapport. Comme si le service militaire obligatoire était une entrave plus qu'un avantage politique.

Nos autorités doivent prendre acte de la volonté du souverain. Elles n'ont pas à rendre caduque l'obligation de servir

par compromis mou ou pragmatisme budgétaire mal placé. Une armée de cent mille hommes, s'accompagnant d'une réduction des jours de service, fait de l'obligation de servir un simple épouvantail. Nous devons par exemple nous attendre à une probable baisse artificielle du taux d'aptitude au service militaire. Avec de si faibles effectifs, la voie bleue³ est presque officialisée. Le cas échéant, les médecins des centres de recrutement devront être serrés de près.

En 2000, le GSSA et la gauche avaient échoué dans leur tentative de diviser le budget militaire de moitié. Le souverain les avait, une fois de plus, désavoués. Qu'à cela ne tienne. Dans les deux années suivantes, le parlement s'est chargé d'effectuer cette division du budget. Personne ne s'y est opposé. La réitération d'une telle manœuvre n'est dans l'intérêt ni de l'armée, ni de la Confédération.

FÉLICIE MONNIER

¹ Rapport explicatif concernant la modification des bases légales liées au développement de l'armée (mise en œuvre du rapport sur l'armée 2010), du 26 juin 2013. DEVA: Développement de l'armée; WEA en allemand pour *Weiterentwicklung der Armee*.

² «La raison principale de cette limitation réside dans la gestion budgétaire des ressources. Une capacité permanente à assurer la défense dans l'optique d'une attaque militaire nécessiterait des dépenses bien plus élevées. Un second motif pour limiter la compétence de défense réside dans le fait que, de cette manière, l'adaptation continue en fonction des menaces militaires en mutation apparaît plus simple.», Rapport DEVA, p. 10.

³ On dit qu'un conscrit emprunte la «voie bleue» lorsque il prétend, à tort et volontairement, être atteint de quelque maladie physique ou psychique. Son argumentation est parfois appuyée d'un certificat médical de complaisance. Moins l'armée a besoin de monde, plus le recours à cette voie est aisé.

Le droit vaudois des poursuites

Sous la plume de notre ami Cédric Ballenegger, la Bibliothèque historique vaudoise publie un ouvrage¹ retraçant l'évolution du droit des poursuites pour dettes entre la création de l'Etat vaudois en 1803 et l'entrée en vigueur de la législation fédérale sur la question le 1^{er} janvier 1892, quinze ans après l'adoption de la Constitution fédérale de 1874 qui centralisait la compétence législative en la matière.

L'histoire du droit de notre pays fait l'objet d'une attention réjouissante de la part de la Faculté de droit lausannoise. Cette thèse de doctorat, qui a bénéficié du soutien de la Fondation Marcel Regamey pour sa publication, traite d'un domaine qui n'avait pourtant fait l'objet de peu d'études.

Le droit vaudois des poursuites présente un intérêt particulier à plus d'un titre. D'une part, le rôle du Vaudois Louis Ruchonnet dans l'élaboration de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) est souvent souligné; ce dernier s'est largement inspiré du droit et de la doctrine de son Canton, à tel point que notre auteur conclut que l'unification fédérale en la matière «offrit aux Vaudois la loi dont ils rêvaient sans avoir réussi à l'imaginer eux-mêmes».

D'autre part, il s'agit d'une période passionnante de l'histoire juridique: celle de la codification qui abandonne le droit d'ancien régime basé sur la coutume et les usages pour aboutir à un système juridique stable fondé sur la hiérarchie des normes (Constitution – lois – ordonnances).

Avant la révolution vaudoise, le droit des poursuites était régi par une multitude de coutumiers, différents selon les régions, voire les villes, et par des mandats de LL. EE. de Berne. La République helvétique, comme dans tous les autres domaines, échoue à unifier le droit privé en Suisse. Elle se préoccupe surtout de la question de la poursuite pour dettes fiscales, en particulier envers les communes qui rechignaient, malgré les ordres de l'Etat central, à lui verser cinq pour cent de leur fortune².

Dès l'entrée en souveraineté du Canton, le législateur vaudois se presse d'adopter une nouvelle législation en

matière de poursuites le 8 juin 1804. Si, dès 1812, des projets de réformes sont proposés, ils n'aboutissent pas et il faut attendre l'adoption du Code de procédure civile de 1824 pour voir la matière réformée et intégrée de manière plus systématique au droit civil. Puis en 1846, 1857, 1869 et 1886, de nouvelles codifications sont adoptées suite aux divers changements de régime politique que connaît le Canton, alors que la procédure conserve une étonnante stabilité, selon les termes de l'auteur. Ainsi, les Vaudois sont parmi les derniers en Europe, avec l'unification fédérale en 1891, à abandonner la contrainte par corps, c'est-à-dire l'emprisonnement pour dettes, car cette sanction leur paraissait moins sévère que la faillite forcée.

Alors que les Vaudois connaissent pas moins de six lois différentes en moins de cent ans, la loi fédérale adoptée en 1889 est toujours en vigueur de nos jours.

Cédric Ballenegger nous entraîne dans cette aventure historique et juridique avec un souci du détail et de la précision caractéristique des publications scientifiques, mais il témoigne aussi d'une passion affectueuse pour l'histoire de notre Patrie. Cela ne l'empêche pas de pratiquer une ironie pince-sans-rire; par exemple, lorsqu'il nous explique qu'après avoir essuyé cinq refus devant le parlement, le Conseil d'Etat propose en 1816 un projet répondant en tous points aux vœux exprimés par les membres de la commission parlementaire. «Malheureusement, les membres de la commission changent d'année en année et les avis des uns ne sont pas forcément ceux des autres.»

En conclusion, notons avec l'auteur qu'il serait utile de voir une étude historique reprendre les bases de cet important travail pour préciser l'influence des idées politiques sur la procédure de poursuites. Nous ajouterons qu'il serait également intéressant d'étudier l'influence des théories économiques sur cette matière.

OLIVIER KLUNGE

¹ BHV n°138, 2013, 450 pp.

² Toute ressemblance avec un problème de politique vaudoise actuel est fortuite.

Stratégie énergétique 2050

Dans *Le Matin Dimanche* du 29 septembre, J.-C. Pécelet présente les enjeux de cette stratégie:

La stratégie énergétique 2050 présentée début septembre repose sur deux piliers, dont le premier consiste en «la gestion économique de l'énergie». Le Conseil fédéral veut réduire la consommation finale de 43% d'ici à 2035, un objectif très ambitieux qui ne sera atteint qu'avec des mesures fortes au niveau des bâtiments en particulier.

Dans son message, le gouvernement relève lui-même deux obstacles sur cette

voie, deux vaches sacrées qui ont pour nom «propriété privée» et «fédéralisme». [...]

Le second pilier de la stratégie 2050 est le développement des énergies renouvelables. Là encore, la barre est placée haut puisque celles-ci sont appelées à fournir dix fois plus qu'aujourd'hui, cela à des conditions économiquement supportables et fiscalement neutres. [...]

Ici surgit une troisième vache sacrée qui se nomme «protection de l'environnement».

Nous voilà prévenus!

Ph. R.

Abonnez-vous!

La Nation, journal d'opinion bimensuel, est l'organe de la Ligue vaudoise.

Sur internet: www.ligue-vaudoise.ch/nation ou courrier@ligue-vaudoise.ch

Par téléphone: 021 312 19 14

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP/Ville: _____

Je souhaite m'abonner à l'essai gratuitement pour trois mois.

Je souhaite m'abonner pour une année au tarif de CHF 80.– étudiants CHF 35.–

A renvoyer à l'adresse suivante:

Ligue vaudoise • CP 6724 • 1002 Lausanne

Suivez le guide!

Cet article sera le dernier de la série. Au moment d'achever ce tour de Lausanne, nous tenons à dire notre reconnaissance aux «Guides d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA)». Si sur certains points notre texte a été le résultat de recherches personnelles, nous sommes bien conscients de tout ce que nous devons aux Guides qui, depuis plus de vingt-cinq ans, ont rassemblé les informations et les études permettant de présenter aux visiteurs les monuments, l'histoire et la vie de notre capitale vaudoise. A cet hommage à tous nos anciens collègues, nous voudrions joindre une mention toute spéciale pour Mme Madeleine Gonin. Présente presque dès l'origine du Mouvement des Guides, elle a mis son intelligence et son énergie au service de ce qui est devenu une institution reconnue par les pouvoirs publics cantonaux et communaux.

D'un évêque bâtisseur à un vide historique

Lors de notre visite du Château, nous avons déjà parlé de l'avant-dernier évêque de Lausanne Aymon de Montfalcon (1491-1517) et de son apport artistique à cet édifice. Mais c'est surtout la Cathédrale qui va être l'objet des modifications architecturales importantes du prélat. En effet, il supprima le passage qui traversait la Cathédrale et fit construire à cet emplacement les actuelles fenêtres au

gothique flamboyant. Il agrandit l'édifice, déplaçant les portes à l'endroit où elles se trouvent aujourd'hui et construisit le portail d'entrée.

C'est à lui aussi qu'on doit la chapelle dédiée aux martyrs de Saint-Maurice et les magnifiques stalles dans lesquelles les chanoines, sept fois par jour, priaient l'Office Divin. Quand on est en face des stalles, on voit d'abord de gauche à droite quatre panneaux: Samson, personnage de l'Ancien Testament, qui saisit un lion par la mâchoire supérieure et lui casse la gueule; l'adoration des mages; la Nativité; la visite des bergers à la crèche. Au-dessus des sièges des chanoines, nous avons tout à gauche saint Jacques arborant la coquille des pèlerins. Puis saint Maurice et ses compagnons martyrs avec l'évêque Aymon. Viennent ensuite les apôtres portant chacun en sautoir une inscription latine: une phrase du Symbole des apôtres. A droite saint Benoît, saint Jean-Baptiste et sainte Catherine d'Alexandrie; puis de nouveau l'évêque Aymon agenouillé marquant sa dévotion à Notre-Dame, qui figure sur le dernier panneau. Mais l'Enfant Jésus qu'elle tenait dans ses bras a disparu, hélas! Et bien sûr, à plusieurs reprises sur les stalles, la devise bien connue de l'évêque: «*Si qua fata sinant.*»

Dirigeons-nous maintenant vers le vestibule où se trouve une peinture

représentant le couronnement d'épines: le Christ est assis sur un siège et les soldats Lui enfoncent la couronne sur la tête à coups de bâtons. Autres peintures aussi sur la voûte du porche consacrées à des scènes de la vie de la Vierge.

Mais attachons-nous plus particulièrement à regarder les cinq statues situées dans le porche à notre niveau: sainte Anne, la mère de la Vierge Marie, qui porte sur un bras sa fille et sur l'autre bras son petit-fils l'Enfant Jésus; et la Vierge apprend à lire à son Enfant. Saint Antoine accompagné d'un petit cochon, emblème des moines antonites qui avaient le privilège de faire paître librement leurs porcs dans les forêts dont ils mangeaient les glands. Sainte Barbe et la tour dans laquelle elle fut enfermée pour son supplice. Saint Sébastien, attaché à un poteau, qui fut transpercé de flèches; c'est pourquoi son corps est parsemé de trous. Sainte Catherine d'Alexandrie représentée avec le glaive qui lui a tranché la tête et, au bas, l'effigie de l'empereur romain Maximien qui avait ordonné son supplice. Ces cinq statues, réalisées autour de 1500, se trouvaient au portail extérieur construit par Aymon de Montfalcon. Elles y sont restées pendant quatre cents ans, ont subi le vent et la pluie qui ont rongé les visages. Car la pierre dont elles étaient tirées était trop tendre pour résister à l'usure des siècles.

Commencé vers 1500, le portail voulu par Aymon de Montfalcon n'était pas terminé en 1536 au moment de la Réformation. Il resta donc inachevé et soumis à l'usure des éléments naturels jusqu'à la fin du XIX^e siècle. C'est à cette époque que l'Etat de Vaud décida de refaire à neuf et de compléter ce portail inachevé. Le sculpteur Raphaël Lugeon fut chargé de ce travail. Pour cette rénovation, on choisit une pierre dure qui résisterait mieux à l'usure du temps. Objectif réalisé, puisque ce portail a maintenant plus de cent ans et que le vent, la pluie et la pollution moderne ne l'ont pas abîmé. Mais hélas! la couleur de cette pierre ne s'accorde pas à la couleur de la molasse grise de la Cathédrale.

Lugeon se mit donc au travail et reproduisit fidèlement les cinq statues d'origine entreposées dans le vestibule. Elles sont placées tout en haut du

portail. Et pour le reste, là où il n'y avait pas de statues à copier? Le sculpteur en inventa de nouvelles et s'inspira de figures bien connues de la vie lausannoise. C'est ainsi que le roi David, deuxième à droite de la porte d'entrée, est le célèbre architecte français Viollet-le-Duc, reconstructeur de la tour lanterne en 1879. Il avait d'ailleurs légitimement sa place à ce portail, car l'œuvre de «restauration» qui se réalisait était bien dans la ligne de celui qui a inondé la France de reconstitutions en faux gothique. A part ça, parmi les personnages représentés pour nous accueillir à la Cathédrale, nous trouvons, par exemple, M. Burnat, membre du comité de restauration, le conseiller d'Etat Simon, M. Lugeon, père de l'architecte. Ainsi les Lausannois qui venaient au culte se voyaient accueillis par les notables de la ville.

Enfin, au centre du portail, entre les deux portes, se trouve un trumeau où manifestement on a ménagé une place pour une statue importante. Or, cet emplacement est vide. Que s'est-il passé? On sait que le sculpteur Lugeon avait prévu de placer à cet endroit central, dans cette Cathédrale autrefois dédiée à la Vierge, une statue de Marie, mère de Jésus. Or, dans ce Pays de Vaud de 1900 très protestant, cette intention de l'artiste, dès qu'elle fut connue, suscita des polémiques. N'était-on pas en train de recatholiciser la Cathédrale? Pourquoi ne pas mettre saint Paul? Ou saint Jean? En vain Lugeon proposa-t-il de faire une nouvelle statue: une figure féminine représentant l'Evangile surmontant l'hérésie. Pour mettre fin à toute polémique, le Conseil d'Etat, en 1906, mit son veto: il n'y aurait pas de statue entre les deux portes. Quand on ne peut se mettre d'accord, on ne fait rien: ce principe de grande sagesse politique, typique des Vaudois, ne peut que susciter l'admiration des visiteurs étrangers au Canton. Et c'est ainsi que nous avons à l'entrée de la Cathédrale un vide historique. Sera-t-il un jour comblé?

Un visiteur, qui nous a accompagné un jour dans ce tour de la Cathédrale, nous a déclaré, avec une malice bien vaudoise: «Ah! ils ont laissé une place pour le syndic Brélaz!»

ERNEST JOMINI

Une campagne se termine

L'initiative du GSsA ayant chaviré avec le résultat très large qu'on lui connaît, il s'agit de revenir sur quelques anecdotes importantes qui ont marqué la campagne.

Le lancement de la campagne a été marqué par le séminaire de la Ligue vaudoise, portant justement sur l'obligation de servir, ainsi que par la publication du Cahier de la Renaissance vaudoise comprenant les interventions des invités. Celui-ci nous aura fourni un *vademecum* et une source intarissable d'arguments et de chiffres lorsqu'il s'agissait d'étayer nos propos. Ces chiffres n'étaient pas de trop. En effet, la campagne a rapidement tourné en guerre des effectifs, budget, besoins, moyens et autres pourcentages d'astreints. Il était parfois étonnant de voir à quelle vitesse les positions se cristallisaient autour de données souvent erronées ou sorties de leur contexte. Bien entendu, ces débats se sont souvent faits aux dépens des vrais enjeux de la campagne, c'est-à-dire l'avenir de la chose militaire en Suisse. A ce sujet, nous avons souvent pu observer la mauvaise foi des médias qui n'hésitaient pas à s'appuyer sur ces chiffres pour prouver que l'obligation de servir n'existait déjà plus ou que l'armée d'aujourd'hui était encore celle d'hier. *L'Hebdo* a fait fort en la matière. Son dossier spécial alignait des chiffres très controversés comme autant de vérités intouchables.

Cette campagne aura été facilitée par la grande disponibilité de l'aide venue de tous horizons pour participer aux actions de terrain. La coopération entre la Ligue vaudoise, la Société vaudoise des officiers, la Protection civile, les Abbayes, les sociétés de tirs, de cadres et d'autres corps intermédiaires aura été plus que fructueuse. L'organisation de la campagne, calquée avant tout sur les divers groupes formant la communauté vaudoise, a montré que l'esprit de milice n'était pas un vain mot.

Nous avons pu compter sur tous les volontaires nécessaires, mobilisés immédiatement à la demande de leurs groupes. Ils ont participé à la bonne marche des actions de communication et de terrain. Ainsi, dix comités de district bien fournis ont pu assurer la plus grande part du travail sur les marchés. A Lausanne, des présences bihebdomadaires sur les stands ont permis d'aller au contact d'une population souvent très réceptive à nos positions. Le score de plus de 55% dans une ville ayant pourtant approuvé très largement la récente votation sur l'arme à la maison nous montre que le GSsA s'est bel et bien trompé de cible en attaquant le service militaire. Au final, près de cinquante stands et conférences ont été tenus dans le Canton, à côté de la distribution de 60000 papillons.

C'est ici le lieu de saluer le travail de la Société vaudoise des officiers, de ses membres et de son comité. Elle a fait preuve d'un remarquable engagement politique auquel les sociétés d'officiers ne sont pourtant pas accoutumées. Son président, le colonel EMG Masson, a coprésidé le comité de campagne avec le major Guggisberg. Nous sommes très heureux d'avoir pu mener la bataille à leurs côtés. La grande leçon à tirer de cette campagne est que les milieux traditionnels du Canton sont encore capables de se mobiliser. D'aucuns ont pu crier à leur déclin. Il n'en est rien, leur vivacité est réelle. Cette campagne a révélé une communauté politique forte et presque unanime.

Il s'agit de maintenir l'organisation mise en place cet été: les bonnes volontés sur lesquelles on a pu compter doivent se tenir prêtes à combattre le référendum sur le financement du Gripen. Il sera lancé avant la fin de l'année. Les Suisses veulent une armée, une vraie, ne les en privons pas.

EDOUARD HEDIGER

Le Coin du Ronchon

Les écologistes ne sont pas des lumières

En Californie, un laboratoire tente de mettre au point des plantes phosphorescentes en leur injectant des gènes de lucioles. Les premiers résultats attendus ne devraient pas être très brillants, mais, à force de sélection, les chercheurs espèrent parvenir un jour à «remplacer les lampadaires par des arbres et les lampes de chevet par des pots de fleurs».

En lisant cela dans *Le Temps* du 27 septembre, nous imaginions déjà la joie des écologistes: chez nous, ils nous font des misères pour des chauffages électriques, ils nous harcèlent pour acheter des ampoules économiques, ils nous culpabilisent lorsque nous laissons notre télévision en mode veille, et là, soudain, il est question de remplacer des milliers, peut-être des millions de réverbères par... des plantes! Aucune empreinte carbone sur l'arme du crime climatique. La

solution à tous nos problèmes d'approvisionnement électrique. On pourra arrêter les centrales nucléaires, brûler les usines à gaz, enterrer les éoliennes et les panneaux photovoltaïques. Chavalon? Ça n'ira plus très long. L'hydroélectrique? Bernique! Fini Fukushima! L'avenir appartient au sentier lumineux!

Mais non... Au contraire: les défenseurs de la nature sont furax. La création de nouvelles sortes de plantes est considérée comme une atteinte à la biodiversité, et le séquençage d'ADN scandalise les ONG anti-OGM. Quand donc créera-t-on enfin des OGM anti-ONG?

Nous espérons avoir affaire à des esprits éclairés; nous nous retrouvons face à de sombres illuminés qui ne brillent que par leur obscurantisme.

LE RONCHON